

gnie ne peut pas remplacer les appareils Viscount fournis par Air Canada ou doubler les services que cette compagnie assure, et cela pour beaucoup de raisons.

Je me soucie peu qu'Air Canada ait le service dans le Nord de l'Ontario. Je me préoccupe que l'exploitant, quel qu'il soit, fasse concorder les vols avec ceux d'Air Canada parce qu'il faut parfois correspondre avec les transporteurs nationaux ou internationaux et la chose est impossible quand les arrivées des lignes secondaires se font à des moments où les places et les autres facilités ne sont pas disponibles ou qu'il n'existe pas de service-voyageurs intégré. Dans le Nord de l'Ontario, nous sommes satisfaits du service d'Air Canada. Je suis certain, toutefois, que la société pourrait développer considérablement ses services. Je pense que c'est un fait qu'Air Canada est sans le sou. Si la société utilise les jets géants, elle sera forcée de faire servir les avions Viscount sur de courts trajets et d'employer des avions plus petits que les Viscount dans les régions plus éloignées du Nord de l'Ontario et du Québec.

● (5.50 p.m.)

Le député de Cochrane (M. Stewart) a mentionné le fait qu'il existe des problèmes à Kapuskasing, Hearst, Moosonee et dans toute cette région. Il est évident que des régions de ce type doivent être desservies par une compagnie secondaire, mais qui serait assujettie aux horaires et aux pratiques comptables d'Air Canada. Une intégration s'impose. Si nous avons un service secondaire et qu'Air Canada décide de l'abandonner aux lignes aériennes régionales, tous les appareils serviraient sans doute aux vols lucratifs. A l'origine, nous avons créé des lignes comme l'Ontario Northland Railway et Air Canada pour servir le public. Les profits n'entraient pas en ligne de compte. Aucun bénéfice ne pouvait être réalisé par Air Canada ou par nos transporteurs ferroviaires. Le gouvernement a donc dû investir de l'argent et créer une société de la Couronne. Où sont les gens qui croyaient à l'époque au développement du Canada? Où sont ceux qui défendaient l'idée de service?

J'ai entendu des députés de tous les coins de la Chambre prendre la parole et dire qu'ils se préoccupaient du genre de service qui était assuré à leurs commentants. J'ai entendu le vieil adage qui prétend qu'il y a toujours moyen de s'en tirer. On peut circuler en voiture ou en autobus partout à Terre-Neuve mais conduire sur certaines de ces routes doit être une expérience inoubliable.

L'hon. M. McIlraith: C'est le moins qu'on puisse dire.

M. Peters: Ce n'est guère mieux dans le Nord de l'Ontario. On a proposé qu'on abandonne le train au profit de l'autobus, et les grandes lignes aériennes au profit des services d'apport. Un tel changement signifie que les services ne sont plus du tout satisfaisants. Je crois que tout le monde s'en rend compte.

On a beaucoup parlé du fiancement du CN. C'est malheureux que nous ayons à nous déclarer contre le projet de loi, car il est normal. Le ministre nous donne l'assurance ridicule, si souvent répétée à la Chambre, que le projet de loi se présente sous une forme normale et satisfait à tous les critères normaux. Tout ça, c'est bien beau, mais c'est un état de choses qui subsiste depuis des années et qui est entièrement inadmissible. C'est totalement inacceptable pour la plupart des députés qui se sont demandé comment on réussira à payer 70 millions de dollars sur une dette de 2 milliards, alors que la société ferroviaire ne rapporte que 41 millions de dollars. A mon sens, c'est de la mauvaise administration. Les cultivateurs de l'Ouest se plaignent qu'ils ont une dette considérable et de maigres recettes, et qu'ils ne peuvent boucler leur budget. Tout le monde compatit avec eux. Tout ce que le président du CN peut faire, c'est de quémander des fonds.

A cause de l'heure avancée, je propose, appuyé par le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis):

Que le mot «maintenant» soit rayé et que les mots «dans six mois à compter d'aujourd'hui» soient ajoutés à la fin de la motion.

Je sais bien que c'est un amendement négatif, mais c'est le seul que nous puissions proposer. Nous n'avons pas le pouvoir de diminuer les prestations, ni de réduire la dette de 2 milliards du Canadien National. Si on adopte l'amendement, je crois que le gouvernement utilisera les vacances de Noël pour chercher un nouveau moyen de financement du Canadien National et je suis sûr qu'il trouvera le moyen d'éliminer cette dette de 2 milliards sur papier.

Puis-je dire qu'il est six heures, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur suppléant: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil. La Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 2 heures de l'après-midi.

(A 6 heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)